

# OPCVM

Société Générale Maroc



## Fiche signalétique

### SG COURT TERME OBLIG

**Avertissement :** La présente fiche signalétique est un extrait de la note d'information visée par le CDVM, disponible aux fins de consultation par le public, dans tous les établissements chargés de recueillir les souscriptions.

Sogécapital Gestion



الشركة العامة  
SOCIETE GENERALE



# Fiche signalétique

## SG COURT TERME OBLIG

### I. Présentation de l'OPCVM

- **Dénomination sociale** : SG COURT TERME OBLIG.
- **Nature juridique**: FCP.
- **Code Maroclear** : MA0000037285.
- **Date et référence de l'agrément**: 19 Octobre 2011 sous la référence AG/OP/042/2011.
- **Siège social**: 55, Bd. Abdelmoumen, Casablanca.
- **Durée de vie**: 99 ans.
- **Exercice social**: 1 janvier au 31 décembre.
- **Apport initial**: 1.000.000,00 DH.
- **Valeur liquidative d'origine**: 1.000,00 DH.
- **Durée de placement recommandée**: à partir de 3 mois.
- **Promoteurs**: Société Générale Marocaine de Banques et Sogécapital Gestion.
- **Souscripteurs concernés**: Personne physique ou morale résidente et non résidente.
- **Etablissement de gestion**: Sogécapital Gestion.
- **Etablissement dépositaire**: Société Générale Marocaine de Banques (SGMB).
- **Teneur de comptes**: Société Générale Marocaine de Banques (SGMB).
- **Commercialisateurs**: Société Générale Marocaine des Banques et Sogécapital Gestion.
- **Commissaire aux comptes**: Cabinet A. Saaidi et Associés représenté par M. Nawfal AMAR.

### II. Caractéristiques financières

**Classification** : FCP « Obligataire Court Terme ».

**La sensibilité du FCP** est en permanence comprise entre 0,5 exclu et 1,1 inclus.

**Indice de référence**: MBI Court terme.

**Stratégie d'investissement**: L'OPCVM investira son actif à hauteur de 90% au moins, hors titres d'OPCVM « obligations court terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances, tout en respectant la réglementation en vigueur.

### III. Modalités de fonctionnement

**Date de commercialisation de l'OPCVM**: dès publication de la note d'information.

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative**: chaque jour ouvré (en cas de jour férié, le calcul se fait le premier jour ouvré qui suit).

**Modalités de diffusion de la valeur liquidative**: la valeur liquidative est affichée le 1<sup>er</sup> jour ouvrable qui suit son calcul dans les locaux de Sogécapital Gestion. Elle est également publiée dans un journal d'annonces légales une fois par semaine.

**Méthode de calcul de la valeur liquidative**: les principes d'évaluation de l'OPCVM sont ceux prévus dans la circulaire n°02/04 relative aux conditions d'évaluation des titres apportés à un OPCVM ou détenus par lui.

**Modalités de souscription et de rachat**: Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions précisées ci-dessous :

- Les demandes de souscription et de rachat sont reçues auprès des agences de la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) ainsi qu'au siège de Sogécapital Gestion au plus tard à 10h00 le jour de calcul de la valeur liquidative ;
- Lieu de réception des souscriptions et rachats : Réseau Société Générale Marocaine de Banques et Sogécapital Gestion ;
- Calcul du prix de souscription : prochaine valeur liquidative (obtenue en divisant l'Actif Net par le nombre de parts en circulation) majorée de la commission de souscription ;
- Calcul du prix de rachat : Prochaine valeur liquidative (obtenue en divisant l'Actif Net par le nombre de parts en circulation) minorée de la commission de rachat.

**Affectation des résultats** : Capitalisation intégrale des revenus.

Les coupons sont comptabilisés selon la méthode des « coupons courus ».



## IV. Commissions de souscription et de rachat

### Commission de souscription:

- En pourcentage : 3% Hors Taxes maximum du montant souscrit ;
- Cas d'exonération : Pour les souscriptions effectuées par un porteur de part qui a simultanément présenté une demande de rachat portant sur la même quantité et enregistré sur la même valeur liquidative.

### Commission de rachat :

- En pourcentage : 1,5% Hors Taxes maximum du montant racheté.
- Cas d'exonération : Pour les rachats effectués par un porteur de part qui a présenté simultanément une demande de souscription portant sur la même quantité et enregistrée sur la même valeur liquidative.

NB : « En sus des commissions de souscription et de rachat précitées, tout détenteur de parts d'OPCVM doit s'informer auprès de son teneur de comptes, des frais et commissions relatifs à la tenue de compte ».

## V. Frais de gestion

Les frais de gestion devant être encourus par un OPCVM sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou

actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par Sogécapital Gestion.

Le taux des frais de gestion est de 2% Hors Taxes maximum. Ils sont prélevés au plus tard un mois suivant la fin de chaque trimestre.

Les frais de gestion couvrent à titre indicatif les charges suivantes:

- (1) Frais publications : 20 000 DH (HT)
- (2) Commissaire aux comptes : 20 000 DH (HT)
- (3) Commissions CDVM : 0,025% (HT)
- (4) Dépositaire : 10 000 DH (HT)
- (5) Maroclear (commission de gestion du compte émission) : 4 000 DH (HT)
- (6) Maroclear (droit d'admission):
  - . 0,0075% si actif inférieur à 100 millions DH (HT)
  - . 0,0025% si actif compris entre 100 et 500 millions DH (HT)
  - . 0,0006% si actif compris entre 500 millions et 1 milliard DH (HT)
  - . 0,0001% si actif supérieur à 1 milliard DH (HT)
- Prestations de Sogécapital Gestion: Frais de gestion -(1)-(2)-(3)-(4)-(5)-(6).

## VI. Date et référence de visa

La note d'information a été visée le **21/02/2012** sous la référence n° **VI/OP/009/2012**.

### Adresse du Gestionnaire :

55, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

### Adresse du Dépositaire :

55, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

### Adresse et lieu de souscription et de rachat :

Réseau Société Générale Marocaine de Banques.

**Lieu et méthode de publication :** Agences Société Générale Maroc par voie d'affichage.

Point de contact où des informations supplémentaires peuvent être obtenues, si nécessaires :  
Sogécapital Gestion • Tél : 05 22 43 98 10 • Fax : 05 22 26 40 25 • E-mail : [sogecapital.gestion@socgen.com](mailto:sogecapital.gestion@socgen.com)

[www.sogecapital.com](http://www.sogecapital.com)

**Sogécapital Gestion**



Groupe Société Générale Marocaine de Banques  
55, Bd. Abdelmoumen - 20 100 Casablanca - Maroc

Société Anonyme à Conseil de Surveillance et à Directoire au capital de 1.000.000 dirhams